

le développement économique en accordant des prêts à des conditions plus souples et moins onéreuses pour la balance des paiements que celles des prêts ordinaires, les seuls que la Banque puisse accorder. La Société financière internationale est également affiliée à la Banque et favorise le développement des entreprises de production. Elle investit ses fonds propres en association avec les capitaux privés lorsque ceux-ci sont rares ou ne sont pas prêtés à des conditions raisonnables. Elle joue le rôle d'une chambre de compensation où sont centralisées les demandes d'investissement et les offres de capitaux privés d'origine nationale ou étrangère. Enfin, elle participe, au besoin, au recrutement des administrateurs ou des spécialistes. Les opérations effectuées par le Fonds monétaire international sont d'un tout autre caractère. Il offre à ses membres la possibilité de coopérer et de se consulter en matière de monnaies, de paiements et de contrôle des changes. Il s'efforce de stabiliser et de libéraliser les structures d'échanges, d'instaurer un système multilatéral de paiements et vise à assurer l'expansion équilibrée du commerce international.

En plus de leurs cotisations aux programmes courants des institutions spécialisées, les États membres consentent souvent des contributions extraordinaires exigées par des programmes d'aide spéciaux destinés à résoudre des problèmes particulièrement urgents et à remédier à de graves pénuries dans différentes régions du monde. Parmi ces programmes spéciaux, on peut mentionner la lutte contre la faim menée par l'OAA, la campagne contre la malaria de l'OMM (intégrée aujourd'hui au budget régulier de cette institution) et le Programme alimentaire mondial (PAM) organisé en 1963 en tant que programme commun avec l'ONU. Le Canada a contribué généreusement à tous ces programmes. Depuis la création du Programme alimentaire dont le Canada a été coparrain, notre pays a pris rang parmi les principaux participants aux programmes multilatéraux d'aide alimentaire. Il a versé 30 millions de dollars pour la période 1966-1968 et se place immédiatement après les États-Unis. Le PAM assure entre autres choses la fourniture de produits alimentaires. Il finance par ce moyen des projets déterminés de développement économique et social dans les pays en voie de développement. Il fournit aussi de l'aide alimentaire d'urgence à l'occasion de catastrophes nationales.

Les montants officiels des versements et cotisations du Canada à l'ONU et aux institutions spécialisées ne comprennent naturellement pas les dons généreux des particuliers ou des organismes canadiens. Les citoyens canadiens ont fait beaucoup sur le plan humanitaire pour aider par leurs dons les enfants, les réfugiés, les victimes de catastrophes nationales et les malheureux des autres pays. Il faut mentionner en outre les dons de secours d'urgence faits par le Gouvernement canadien (produits alimentaires, vêtements, produits pharmaceutiques) sans parler du montant de près d'un milliard de dollars qu'il a versé en aide bilatérale à l'étranger au bénéfice des régions en voie de développement.